

Emploi et handicap psychique

REUNION DE CONSULTATION	24/11/2025 - Maison des associations de Metz
POINTS A L'ORDRE DU JOUR	
<ul style="list-style-type: none"> • Présentation du cadre de la consultation sur le thème de l'emploi des personnes en situation de handicap psychique. • Discussion pour partager les constats, les ressources et les pistes d'actions de cette thématique à l'échelle du territoire messin. 	
ANIMATION	
<ul style="list-style-type: none"> • Camille Krajecki, stagiaire au Conseil local de santé mentale (CLSM) messin. • Stéphane Tinnes-Kraemer, coordonnateur du CLSM messin. 	
PARTICIPANTS	
<ul style="list-style-type: none"> • Ghislaine Eckstein, chargée de mission de l'association Pyramide-Est. • Solange Erb, aide-soignante au Centre de réhabilitation de jour pour adultes (CRJA) de l'hôpital de Jury. • Émilie Bayerlait, chargée de mission de l'association Pyramide-Est. • Frédéric Laik, trésorier du Groupe d'entraide mutuelle (GEM) l'Albatros. • Zoé Giardina, coordinatrice du Projet territorial de santé mentale (PTSM) de Moselle. • Adeline Gury, ergothérapeute au CRJA. • Cécile Gillet, adhérente du GEM l'Albatros. • Marc Menel, directeur de l'association Espoir 57. • Loïc Monbin, ergothérapeute stagiaire au CRJA. • Noëlla Ralimanga, assistante sociale au CRJA et au Centre médico-psychologique (CMP) de Montigny-Lès-Metz. • Christine Savini, cadre de santé au CRJA. • Morgane Stoll, coordonnatrice de parcours complexes pour les trois associations tutélaires de Moselle (UDAF, AT 57 et Active) 	
PROCHAINE REUNION	
<ul style="list-style-type: none"> • Envisagée en début d'année 2026. 	

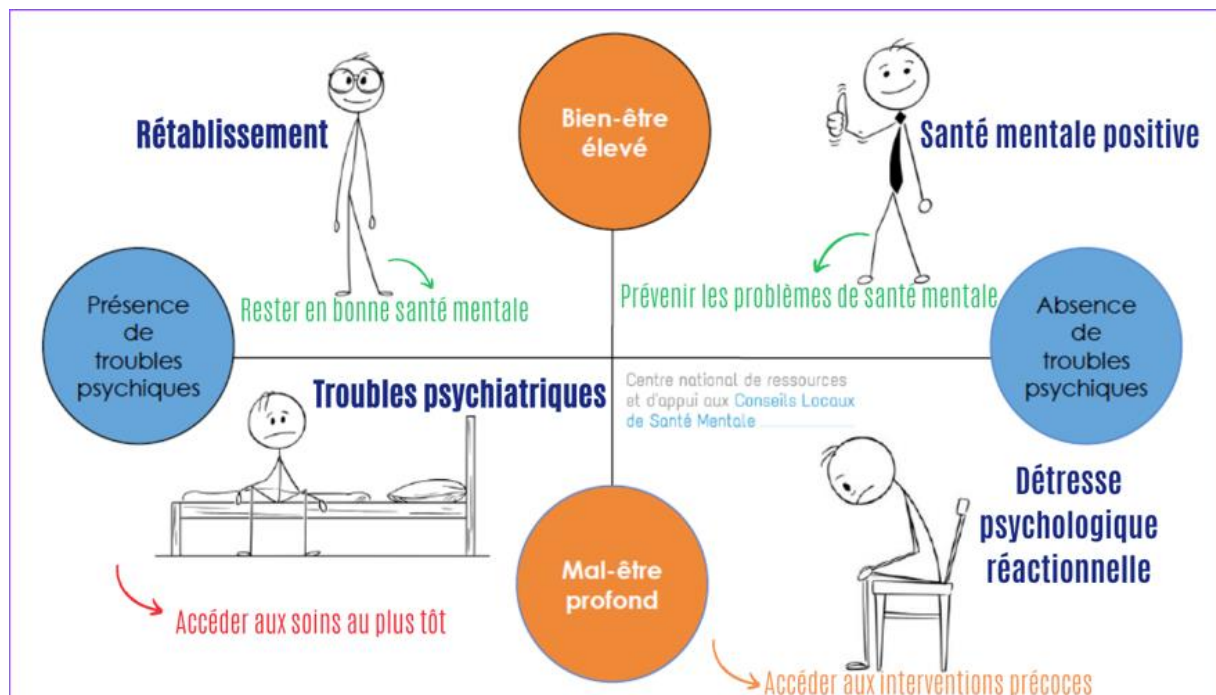
Plan de lecture

1.	Cadrage du thème de la discussion	2
1.1.	La notion santé mentale	2
1.2.	Public cible : les personnes vivant avec un trouble psychique.....	3
1.3.	La notion d'emploi	3
2.	Partage de constats et d'idées pour agir	4
3.	Apport du CLSM sur la question de l'emploi et du handicap psychique.....	5
	Annexe : tableau de restitution des constats, ressources et idées d'action	6

- « ...une situation d'équilibre psychique et du coup qui peut effectivement être plus ou moins malmenée au cours de sa vie » (Émilie Bayerlait).
- « ...un équilibre. C'est une composante indispensable de notre santé globale et ça nous permet tout ce qui nous permet d'appréhender finalement les éléments de la vie » (Zoé Giardina).
- « ...comprendre son fonctionnement cognitif, psychique » (Loïc Monbin).
- « ...la santé de la tête » (Marc Menel).
- « ...un état d'équilibre qui va nous permettre de s'insérer dans la société, de pouvoir voir la force mentale en plus de tout ce qui est physique et autres. Et pouvoir s'insérer, de participer à la vie, la société » (Noëlla Ralimanga).
- « ...un équilibre biopsychosocial et environnemental qui permet d'accéder à une qualité de vie pleine et satisfaisante » (Christine Savini).
- « ...un état de bien-être psychique. Elle est aussi importante que la santé physique. La santé mentale, ça correspond aussi à la santé physique » (Solange Erb).

1.2. Public cible : les personnes vivant avec un trouble psychique

Stéphane précise qu'à ce stade, la réflexion porte sur l'emploi des personnes handicapées psychiques. Compte tenu de l'approche globale de la santé mentale retenue dans les CLSM et pour lever toute ambiguïté sur le public concerné par ce travail, le modèle du continuum (présenté ci-dessous) est utilisé pour préciser qu'il s'agit de s'intéresser en particulier à l'emploi des personnes vivant avec un trouble psychique.



Continuum de la santé mentale, adapté du modèle du Dr Corey Keyes.

1.3. La notion d'emploi

Pour introduire la discussion sur la notion d'emploi, les participants sont invités à échanger sur ce que partagent les trois personnes publiques présentées ci-dessous.



Ces célébrités ont au moins deux points communs en lien avec le sujet de la réunion :

- Avoir dévoilé publiquement un problème de santé mentale (Stromae parle du suicide dans une de ses chansons, Nicolas Demorand témoigne dans un livre de son vécu avec un trouble bipolaire et Isabelle Carré relate dans un film son hospitalisation en psychiatrie).
- S'être rétablies et continuer à exercer leur métier.

Pour poursuivre la discussion sur la notion d'emploi, les participants sont invités à échanger à partir de la question « Pourquoi travaille-t-on ? ». Les réponses présentées dans le tableau ci-dessous permettent de dégager quatre principaux thèmes³. Cet échange permet de préciser que l'emploi est abordé dans cette réflexion sous ses aspects utilitaires les plus larges et pas uniquement sous l'angle plus communément admis d'un travail pour gagner sa vie.

	Gagner sa vie	Exister socialement	Source de plaisir (en accomplissant des tâches intéressantes)	S'accomplir
Réponses	<ul style="list-style-type: none"> • Payer les factures. • Indépendance financière. • Pour la retraite. 	<ul style="list-style-type: none"> • Un devoir. • Se sentir utile. 		<ul style="list-style-type: none"> • S'accomplir. • S'épanouir.

2. Partage de constats et d'idées pour agir

La restitution des échanges est présentée dans le tableau en [annexe](#). Ce partage de connaissances était organisé autour des :

- 1) Constats dans le but d'identifier les problèmes tels qu'ils se présentent à travers les points de vue des participants (représentants des secteurs du soin, de l'emploi ou des usagers).
- 2) Ressources messines destinées ou pouvant contribuer à l'emploi des personnes vivant avec un trouble psychique.
- 3) Idées d'actions qui pourraient favoriser l'emploi des personnes vivant avec un trouble psychique.

Nous avons retenu des échanges quelques précisions apportées par les participants :

- Une autre forme de stigmatisation est celle qui s'exerce envers soi-même (autostigmatisation). Elle agit alors comme un obstacle qui peut empêcher une personne vivant avec un trouble psychique de se projeter dans l'emploi.

³ Pour plus d'information sur les raisons qui nous incitent à travailler, les personnes intéressées pourront se référer à l'article, Pourquoi travaille-t-on ?, paru dans le n°242 de de la revue Sciences humaines consultable sur <https://tinyurl.com/297olhw1>

- Les personnes bénéficiant d'une prise en charge médicale sont parfois trop rapidement éloignées du soin si elles retrouvent un emploi.
- L'accès à l'emploi pose parfois des questions juridiques comme c'est le cas lors pour une personne qui voudrait réaliser un stage alors qu'elle est en arrêt maladie.
- La méconnaissance des employeurs par rapport à l'impact d'un trouble psychique sur l'emploi peut conduire à des mises en échec involontaire. Cela s'apparente également à de la maltraitance.
- L'infantilisation se traduit par le fait de s'adresser à une personne vivant avec un trouble psychique comme si elle était un enfant.
- Pour une personne vivant avec un trouble psychique, l'emploi peut paraître compliqué parce qu'il faut pouvoir travailler tout en gérant au mieux sa maladie.
- Il se pose également la question des personnes vivant avec un trouble psychique sans emploi, mais qui participent activement à la communauté, par exemple, en œuvrant activement pour le rétablissement au sein des Groupes d'entraide mutuelle.

3. Apport du CLSM sur la question de l'emploi et du handicap psychique

En conclusion de la réunion, les participants sont invités à suggérer ce que pourrait être l'apport du CLSM sur cette réflexion :

- Connaître les ressources locales.
- Faire remonter aux instances les besoins.
- Permettre plus de liens entre les acteurs du soin et de l'emploi.
- Favoriser l'interconnaissance entre les professionnels du soin en santé mentale et ceux qui accompagnent vers l'emploi les personnes vivant avec un trouble psychique.

Annexe : tableau de restitution des constats, ressources et idées d'action

	CONSTATS	RESSOURCES LOCALES		IDÉES D' ACTIONS
		Acteurs	Dispositifs	
Soins	<ul style="list-style-type: none"> • Stigmatisation • Manque de flexibilité du soin par rapport aux contraintes de l'emploi • Limites de la recherche par rapport aux traitements des troubles psychiques • Préjugés négatifs • Paternalisme 	<ul style="list-style-type: none"> • Centre de réhabilitation de jour pour adultes (CRJA) • Équipe EMAMS • CMP 	<ul style="list-style-type: none"> • Sentinelle (hors local) 	<ul style="list-style-type: none"> • Un psy. par quartier • Embauche de CIP (Conseillers en insertion professionnelle) à l'hôpital • Sentinelles sur Metz • Ateliers MAAC (micro-action altruiste créative)
Emploi / Formation	<ul style="list-style-type: none"> • Stigmatisation • Manque d'adaptation par rapport aux besoins de la personne • Responsabilité de l'employeur vis-à-vis de la personne en stage • Maltraitance passive par méconnaissance des maladies psychiques • Manque de formation et d'information des professionnels • Infantilisation / paternalisme 	<ul style="list-style-type: none"> • Caisse d'allocations familiales (CAF) • Alpha Plappeville • France Travail • CAP Emploi (Pyramide Est) • AGEFIPH (emplois publics des personnes handicapées) • FIPHP (emplois privés des personnes handicapées) • Missions locales 	<ul style="list-style-type: none"> • Ateliers empathie • Action de préformation spécifique (APS) • Entreprises adaptées • Stigma pro • Psycom • 	<ul style="list-style-type: none"> • Équipe de proximité in situ / en immersion avec l'employé (accompagnement) • Formation pour les employeurs et les collègues • Remobilisation avant le travail Sas d'entrée et de sortie dans l'emploi Actions de sensibilisation

	<ul style="list-style-type: none"> • Déterminer quand la personne est prête • Maladresses institutionnelles (discrimination) • Travail : source de stress 	<ul style="list-style-type: none"> • Alpha Plappeville • EPNAK (structure de réadaptation pro.) 		
Personnes concernées	<ul style="list-style-type: none"> • Auto-stigmatisation • Fatigabilité (médicaments) • Dureté du marché du travail (exigences) • Entêtement par rapport à un emploi non atteignable • Reconnaissance des limites de ses capacités • Manque de sens et de reconnaissance 	<ul style="list-style-type: none"> • ESPOIR 57 (association handicap psy.) • Ville de Metz • GRETA • La cravate solidaire • UNAFAM • Les GEM (groupes d'entraide mutuelle : l'Albatros et Camille Claudel) • MDPH • Communauté 360 • Dispositif d'appui à la coordination (DAC) 	<ul style="list-style-type: none"> • Vers l'emploi • ESAT (accompagnement par le travail) • Chantiers d'insertion • Ateliers de pédagogie personnalisée (APP) • Formations adaptées (hors local) • Édition 2017 des Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) sur le thème de l'emploi. • Santé Publique France • Portail santé mentale 	<ul style="list-style-type: none"> • Clubhouse – Tremplin vers l'emploi (Paris) • Combler les interstices (personnes handicapées psy âgées) • Créer les conditions de l'emploi pour les personnes handicapées psy.